INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 26 février 2025

Procès-verbal de la cent-soixante-quatrième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 26 février 2025.

Les membres votants suivants étaient présents :

M. Luc Proulx	*M. Jocelyn Vallières*
M. Jean Cliche	*M. Daniel Samson*
M. Éric Durand	*M. Harold Guay*
Mme Danièle Provencher	*M. Éric Cliche*
M. Gérald Grenier	*Mme Jenny Lehoux*
M. Serge Lapointe	*M. Serge Côté*

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Robert Mercier	*M. François Veilleux*
M. Denis Dion	*M. Olivier Dumais*
M. Pierre Dumas	*Mme Chantal Bouchard*
M. Jean Morissette	*M. Gilles Paquet*

Il n'y avait aucun observateur présent.

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale, ainsi que Madame Émilie Sirois, adjointe à la direction et coordonnatrice aux communications.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18 h 34 en présence de 9 administrateurs. Le quorum n'est pas atteint, mais certains administrateurs se joindront en cours de rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été transmis avant la rencontre, puis renvoyé avec l'ajout du point 11. Au varia, est ajouté 2 points.

Résolution CA164/26022025/001

Il est proposé par madame Danièle Provencher
appuyé par monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié.

2.1 Déclaration d'intérêts des administrateurs

Luc demande s'il y a des points d'intérêts en lien avec l'ordre du jour. Aucune déclaration.

2.2 Partage d'information de la part des administrateurs – Des infos de vos secteurs d'activités!

Le partage d'information est noté au point 3, lors du tour de table des représentants.

Formules Municipales - No 4614-PSG

Section concertation COBARIC

3. Tour de table des représentants

M. Jocelyn Vallières rapporte une préoccupation à la Ville de Saint-Georges concernant la fluoration de l'eau. Si le dossier relève du ministère de la Santé pour l'impact sur la santé des gens, certains demandent la position du COBARIC quant à l'impact des rejets d'eau fluorée dans les cours d'eau. À l'époque, le ministère de l'Environnement avait indiqué que les concentrations étaient trop faibles pour avoir un impact. M. Luc Proulx fera un suivi au conseil d'administration par courriel sur ce point.

Arrivée de madame Jenny Lehoux à 18 h 43. Le quorum est atteint.

4. Suivi du comité Communications

Madame Véronique Brochu indique qu'une rencontre a eu lieu en février pour réviser la page d'accueil du site web : contenu, heures travaillées de la firme pour l'intégration des contenus et le codage. L'objectif est que l'information soit plus facilement accessible. Dans la même rencontre, le comité a travaillé sur une politique de membership. Monsieur Luc Proulx consultera d'autres OBV pour connaître leur fonctionnement et alimenter la réflexion du comité.

5. Suivi du comité Mégantic

Madame Brochu présente les différentes étapes qui ont été franchies depuis le dernier conseil d'administration, comme suit :

- Le COBARIC participe au comité de bon voisinage de Transports Canada.
- Des documents ont été déposés par TC pour commentaires publics en décembre 2024. Le COBARIC a pris connaissance de ces derniers et a présenté les informations et questionnements au comité Mégantic. Le COBARIC a par la suite rencontré l'équipe de TC pour avoir des réponses à ces questions plus techniques. Un retour au comité Mégantic a été fait.
- Le COBARIC a produit une lettre approuvée par le comité Mégantic et le comité exécutif, puis envoyée à Transports Canada étayant les commentaires et préoccupations demeurant quant au projet.
- Le COBARIC a reçu un accusé réception, mais attend une réponse, notamment en lien avec la possibilité de financer la participation du COBARIC sur le comité de bon voisinage de Transports Canada avec les municipalités impactées par la voie de contournement. La réponse devrait être négative, mais le COBARIC souhaite une preuve écrite.

En raison de la situation financière et des contraintes quant au financement statutaire, monsieur Luc Proulx indique que le comité Mégantic aura à prendre une décision pour recommandation au conseil d'administration, à savoir si on se retourne vers nos députés et certains organismes locaux pour obtenir un financement qui couvre l'implication du COBARIC, soit le temps et les déplacements de madame Véronique Brochu. M. Proulx invite les administrateurs à tester les eaux si des opportunités se présentent.

Arrivée de monsieur Serge Côté à 18 h 50.

6. Présentation et adoption de la stratégie de mobilisation à la mise en oeuvre du PDE 2024-2034 (doc. 6 et 6.1)

Madame Véronique Brochu présente la stratégie de la mobilisation à la mise en œuvre, en précisant que le plan d'action a été approuvé par le comité exécutif. Il reste à le faire approuver par les administrateurs, pour dépôt au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au 30 avril 2025.

Arrivée de monsieur Serge Lapointe à 19 h 00.

Un membre s'inquiète sur la possibilité d'atteindre les objectifs fixés dans le plan d'action. Madame Véronique Brochu accueille l'inquiétude. Elle informe

Formules Municipales - No 46114-PSG

que les plans d'actions liés à la stratégie de mobilisation sont évalués en fonction de l'action réalisée ou non et non en fonction de résultats qualitatifs. Les objectifs incluent des actions déjà réalisées en grande partie par le COBARIC et permet de justifier ces actions avec le financement statutaire du MELCCFP. Advenant une action non réalisée, nous devrons justifier ce qui n'a pas permis au COBARIC de la réaliser. Il s'agit d'un processus standard concernant les livrables du MELCCFP.

Les livrables sont jugés complets et vraiment utiles, en particulier pour l'équipe de travail du COBARIC.

Il est rappelé que tous les administrateurs participants à une rencontre doivent remplir le formulaire obligatoire.

Résolution CA164/26022025/002

Il est proposé par madame Jenny Lehoux
appuyé par monsieur Jocelyn Vallières
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la stratégie de mobilisation à la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau 2024-2034.

Section administrative COBARIC

7. Dépôt du procès-verbal 59 du comité exécutif du 11 septembre 2024 (doc. 7)

Le procès-verbal du comité exécutif est déposé. Aucun commentaire.

8. Lecture, adoption et suivis du procès-verbal de la 162e rencontre du Conseil d'administration du 13 novembre 2024 (doc. 8)

Le procès-verbal de la 162e rencontre du conseil d'administration est soumis pour adoption. Une lecture rapide en est faite. Un ajout au point 5 est proposé afin de préciser le suivi des actions réalisées pour le PDE. Un suivi est fait du point 8 (ARC).

Résolution CA164/26022025/003

Il est proposé par monsieur Serge Côté
appuyé par monsieur Jean Cliche
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal avec ajout de la 162e rencontre du Conseil d'administration du 23 novembre 2024.

9. Lecture, adoption et suivis des comptes-rendus de la 163e rencontre du Conseil d'administration (rencontre de travail) des 15 et 17 janvier 2025 (doc.9 et 9.1)

Les comptes-rendus des deux rencontres de travail sont relus avec les administrateurs présents, pour comparer les résultats de ces deux rencontres. Les objectifs retenus sont présentés pour chacune des problématiques prioritaires. Il est mentionné que des comités de travail en lien avec ces problématiques et les objectifs choisis auront lieu avec les administrateurs intéressés, des partenaires et des experts.

Résolution CA164/26022025/004

Il est proposé par madame Danièle Provencher
appuyé par madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les comptes-rendus de la 163e rencontre du Conseil d'administration (rencontre de travail) des 15 et 17 janvier 2025.

Formules Municipales - No 46114-PSG

10. Suivi du comité aviseur finances – États des résultats au 31 décembre et Prévisions 2024-2025 ajustées (doc.10 et 10.1)

La situation s'est considérablement améliorée depuis l'année dernière. Toutefois, des impondérables au cours des derniers mois ont changé les prévisions. Le contexte économique est plus difficile et le gouvernement retarde les signatures d'ententes d'ici le 31 mars. Madame Véronique Brochu remercie le comité aviseur finances pour leur implication. Elle trouve intéressant d'avoir leur aval, et elle se sent plus appuyée dans ce rôle de la direction générale. Malgré des changements au sein de l'équipe pour réduire les charges salariales, le tout a été accueilli avec compréhension.

M. Luc Proulx mentionne que par ailleurs, le COBARIC n'est pas le seul OBV à faire face à ce genre de défis. Certains vont mieux, d'autres non, mais on est tout de même en train de remédier à la situation.

11. Confirmation de Luc Proulx comme représentant des OBV-CA au sein du CA du ROBVQ

Monsieur Luc Proulx a été confirmé comme représentant des OBV-CA au sein du conseil d'administration du ROBVQ en remplacement de la représentante antérieure. Il faut toutefois une résolution du COBARIC pour nommer M. Luc Proulx au CA du ROBVQ tel que résolu par le regroupement des OBV de la Chaudière-Appalaches.

Résolution CA164/26022025/005

Il est proposé par monsieur Serge Côté
appuyé par monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité

DE NOMMER monsieur Luc Proulx comme représentant du COBARIC au sein du conseil d'administration du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec tel que résolu par le Regroupement des OBV de la Chaudière-Appalaches.

12. Varia

12.1 Inondations

Monsieur Jean Cliche rappelle que le temps des inondations arrive. Madame Véronique Brochu précise qu'il y a des tests réalisés pour s'assurer que le Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) fonctionne. Par ailleurs, un plan de communication est en place pour s'assurer de rejoindre tous les acteurs clés. En parallèle, le COBARIC travaille à mettre en œuvre les recommandations tirées des projets sur les inondations réalisées avec l'UQAR soit de mieux rejoindre les populations immigrantes et améliorer ses communications en lien avec le SSRC et ses documents de vulgarisation sur les inondations.

12.2 Financement des organismes de bassins versants

Une lettre a été remise à monsieur Luc Provençal, député provincial de Beauce-Nord, détaillant les problématiques vécues et les difficultés à aller chercher du financement. La lettre a été approuvée par le comité exécutif avant envoi. M. Provençal a transmis cette lettre au MELCCFP, qui a répondu par lettre pour indiquer qu'il n'y aurait pas de financement supplémentaire pour les OBV. Il y a eu plus de détails sur les éléments mentionnés dans la lettre, mais sans plus.

Comme suivi, un courriel sera envoyé à M. Provençal à propos de la réponse reçue, de façon neutre. En parallèle, monsieur Luc Proulx a une rencontre avec le ROBVQ dans les prochaines semaines où il a l'intention de poser des questions sur leur démarche politique, pour connaître leurs avancées et leur stratégie.

Formules Municipales - No 46114-PSG

12.3 Remerciements à la ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Une lettre et un panier-cadeau sera envoyé à la ville de Saint-Joseph-de-Beauce pour les remercier de nous prêter une salle afin de tenir nos rencontres de concertation et du conseil d'administration. Le conseil d'administration est en accord avec cette proposition.

13. Levée de l'assemblée

Résolution CA164/26022025/006

Il est proposé par monsieur Jocelyn Vallières
et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

L'assemblée prend fin à 20 h 58.

_____	_____
M. Luc Proulx	*Mme Véronique Brochu*
Président	*Secrétaire*

Formules Municipales - No 4614-PSG